

LES ATELIERS DU LYCÉE :

* L'atelier Théâtre, journal et Radio2B.

* Très prisés des élèves, **ces ateliers n'ont pas le statut des enseignements communs ou optionnels: ils ne sont donc pas positionnés en priorité sur les emplois du temps.**

* D'une durée maximale de **2h par semaine** par atelier, ils sont proposés à l'emploi du temps des élèves sur la base du **volontariat** (dossier de candidature fin juin-début juillet pour l'atelier radio2B). Les contraintes d'emploi du temps sont telles, qu'il arrive qu'un élève ne puisse assister qu'à une heure par semaine sur les deux.

* Les 2 ateliers ne sont pas cumulables, pour la même raison.

* Ils permettent de travailler des compétences orales notamment et offrent une ouverture sur le monde et la culture.



⇒ QUELLE ORIENTATION EN FIN DE 2^{nde} ?

* **À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :**

- Vers une série de la **voie technologique**

OU

- En **voie générale**.

⇒ COMMENT CHOISIR SA VOIE?

* Pour la **voie générale**, à la fin du 2^{ème} trimestre, chaque élève formule des **souhaits d'orientation** grâce au téléservice orientation, support des échanges entre la famille et l'établissement. Il indique **4 enseignements de spécialité** l'intéressant pour la classe de 1^{re} :

- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel et des résultats de l'élève.

- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.

* Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs **souhaits de série** qui feront l'objet d'une décision d'orientation au 3^{ème} trimestre. Au lycée Rémi Belleau il s'agit de :

. la 1^{ère} **STMG** : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
OU

. la 1^{ère} **STI2D** : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

* L'ONISEP a mis en ligne un grand nombre de ressources sur la plate-forme suivante :

www.secondes-premieres2020-2021.fr/

LYCÉE RÉMI BELLEAU

33, Rue Bretonnerie
28400 NOGENT-LE-ROTROU

Téléphone : 02 37 29 30 00 (standard)

Messagerie : ce.0280036m@ac-orleans-tours.fr



Des choix pour réussir



SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



Les enseignements en classe
de seconde générale et
technologique :

* Un **tronc commun** composé
de **11 disciplines** pour tous les
élèves.

* Des enseignements optionnels
possibles pour les volontaires.

L
y
c
é
e

R
é
m
i
B
e
l
l
e
a
u

NOGENT LE ROTROU

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

- ★ Français : 4h
- ★ Histoire-Géographie: 3h
- ★ Langue vivante A (Anglais): 3h
- ★ Langue vivante B : 3h (Espagnol ou allemand)
- ★ Mathématiques: 4h
- ★ Physique-Chimie: 3h
- ★ Sciences de la vie et de la Terre: 1h30
- ★ Education Physique et Sportive (EPS): 2h
- ★ Enseignement Moral et Civique: 18h /an
- ★ Sciences économiques et sociales (SES):1h30
- ★ Sciences numériques et technologie: 1h30
 - Il s'agit d'un enseignement de culture numérique, et non d'un enseignement technologique.
 - Il est pratiqué en demi groupe.
 - Les thèmes couverts par le programme sont vastes : Internet, réseaux sociaux, données structurées et leur traitement, cartographie et mobilité, objets connectés, photographie numérique. Aucune maîtrise technique n'est exigible.
 - Il s'agira de comprendre les concepts et éventuellement d'acquérir le vocabulaire lié.

Total des enseignements communs: 27 heures + AP (Accompagnement personnalisé)

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

★ Un enseignement général au choix parmi:

- Langues et cultures de l'Antiquité (latin): 2h
- Langue vivante C (Espagnol): 3h
- Arts plastiques: 3h
- Cinéma-audiovisuel: 3h (le seul permettant de déroger à la carte scolaire)
- Education physique et sportive: 3h

★ Un enseignement technologique au choix parmi:

- **Management et Gestion: 1h30** Un enseignement visant à donner aux élèves les connaissances sur la gouvernance des organisations et l'analyse du fonctionnement des organisations.
- **Sciences de l'ingénieur (SI): 1h30** Un enseignement valorisant le travail en équipe et engageant les élèves dans la démarche scientifique en leur proposant de participer à des « défis » technologiques.

Il est possible de cumuler **1 enseignement optionnel général** avec **1 enseignement optionnel technologique**

Attention:

Pour tous les enseignements optionnels il faut au moins 10 élèves inscrits pour que l'enseignement optionnel soit proposé au lycée.

LA CLASSE EURO

★ 25 élèves en Anglais et 25 en Espagnol

★ 3h d'enseignement supplémentaire par semaine dans l'emploi du temps de l'élève:

- 2h de langue vivante (Anglais ou Espagnol)
- 1h de discipline non linguistique (**Histoire-Géographie**) consacrée à l'étude d'un programme en liaison avec la civilisation anglo-saxonne ou espagnole.
- Les élèves complètent un dossier de candidature dans leur collège d'origine en classe de 3^{ème} (généralement envoyé en avril-mai dans les établissements du secteur). Ce dossier est ensuite envoyé au lycée. Une commission, composée de professeurs, sélectionne les meilleurs dossiers et une lettre d'information est envoyée à tous les candidats (retenus ou pas).

★ Cet enseignement demande un travail régulier sur une durée de 3 ans afin d'être évalué au Baccalauréat. Seuls les points au-dessus de 10 comptent. *La mention classe européenne est inscrite sur le diplôme du baccalauréat* (si ≥ 12 à l'oral et ≥ 10 à l'écrit)

La classe euro (anglais ou espagnol) est considérée comme un enseignement optionnel général. Il n'est donc pas possible de cumuler 1 enseignement optionnel général + la classe euro (à l'exception du latin).



NOUVEAUTE à la rentrée 2021
Ouverture d'une section sportive
équitation

LYCÉE POLYVALENT
RÉMI BELLEAU

Des choix pour réussir